



RAPPORT N° LOI2019-09-01

Date	Le 26 août 2019
Soumis par	Martin Irwin
Objet	Recommandations de l'édition 2020 du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête de Canada
# du dossier	M02 FRO

1) **NATURE / OBJECTIF :**

L'objectif de ce rapport est de recevoir une directive du conseil municipal en ce qui concerne les recommandations de l'édition 2020 du Festival de la rivière des Outaouais (FRO) et de la Fête du Canada.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

Afin de préparer les démarches appropriées et de pouvoir engager les humoristes, groupes musicaux et artistes renommés, il est à l'avantage de la Cité de pré-approuver la somme recommandée tel que par le passé. Puisque le Festival continue à prendre de l'ampleur, les Services communautaires doivent réserver ces divertissements dans les plus brefs délais afin de s'assurer de spectacles de qualité à des coûts raisonnables.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE:**

ATTENDU QUE le Festival de la rivière des Outaouais a encouru un déficit de 15 582.38 \$ en 2019; et

ATTENDU QUE les Services communautaires demandent un transfert de la réserve du festival afin de balancer ses opérations en 2019; et

ATTENDU QUE les Services communautaires demandent 35 000 \$ pour l'organisation des activités du Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada 2020 lors du processus budgétaire 2020, et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande au Conseil d'approuver le transfert 15 582.38 \$ provenant de la réserve du Festival de la rivière des Outaouais afin de balancer ses opérations en 2019; et

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande au Conseil de pré-approuver la part municipale accordée à l'organisation du

Festival de la rivière des Outaouais et de la Fête du Canada 2020, soit de 35 000 \$ en plus du temps supplémentaire des employés de \$18,258, à partir du budget 2020; tel que recommandé.

WHEREAS the 2019 Ottawa River Festival incurred a deficit of \$15,582.38; and

WHEREAS the Community Services are asking a transfer from the Ottawa River Festival Reserve in order to balance the operational budget; and

WHEREAS the Community Services are asking \$35,000 for the organization of the activities for the 2020 Ottawa River Festival and Canada Day during the 2020 budget process, and

BE IT RESOLVED THAT the Committee of the Whole recommends that Council approves the transfer of \$15,582.38 from the Festival Reserve Fund in order to balance the operational budget; and

BE IT RESOLVED THAT the Committee of the Whole recommends that Council approves that the municipal share allocated to the organization of the 2020 edition of the Ottawa River Festival and the 2020 Canada Day, be \$35,000 plus employee overtime cost of \$18,258 from the 2020 budget, as recommended.

4) **HISTORIQUE :**

Le Festival de la rivière des Outaouais fut créé pour mettre en valeur le potentiel touristique de la rivière des Outaouais. Le FRO offre une programmation d'activités attrayantes, récurrentes et durables, organisées dans les localités riveraines. Le FRO vise à augmenter la visibilité de la région, ainsi que sa fréquentation par les visiteurs et les touristes, qui entraînent des retombées économiques du tourisme. Les activités comprennent une panoplie d'activités familiales, des spectacles avec artistes de renom et continuent, à chaque année, à prendre d'ampleur.

5) **DISCUSSION :**

Une part municipale de 35 000 \$ en plus du temps supplémentaire des employés au montant de 18 258 \$ font déjà partie de la base du budget opérationnel du service. Afin d'assurer le succès des festivités de l'été 2020, nous demandons au conseil municipal que ce montant soit pré-approuvé au budget opérationnel 2020. Il est recommandé d'approuver la part municipale immédiatement afin de pouvoir commencé le recrutement d'artistes pour le prochain festival.

Le Festival de la rivière des Outaouais a un grand impact économique dans la Cité de Clarence-Rockland. Selon le modèle de calcul des répercussions du tourisme sur l'économie régionale du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario, les visiteurs ont dépensé environ 664 431\$ du 28 juin au 1^{er} juillet 2019.

6) **CONSULTATION :**
N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

La résolution proposée fait partie des recommandations des Services communautaires. Si le conseil municipal accepte la proposition, les Services communautaires procéderont à la réservation d'artistes et d'équipements nécessaires.

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

En 2019, le Festival a occasionné un déficit de 15 582.38 \$ en raison d'une journée supplémentaire d'activités familiales ainsi qu'une baisse de revenus de commandites. De plus, les conditions météorologiques avant le spectacle Rock n'étaient pas favorables donc elles ont affecté les revenus de vente de billets.

Le département recommande un transfert de la réserve du Festival d'un montant de 15 582.38 \$ afin de balancer ses opérations en 2019. Suite à ce transfert, la balance du fonds de réserve pour le Festival de la Rivière (1-2-0085-0352) sera de 16 117.38 \$.

Suivant le transfert de la réserve, les résultats financiers du Festival de la Rivière seront en respect du budget 2019.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**
N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

En travaillant de concert avec le Service de la protection (pompiers et agents de réglementation), nous pouvons cerner et déterminer les risques spécifiques à l'organisation de l'activité, ainsi que les stratégies et les outils à utiliser pour atténuer ou réduire ces risques.

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

N/A

12) **DOCUMENTS D'APPUI:**

1. Présentation au conseil – Rapport du FRO 2019
2. Economic Impact FRO2019
3. 2019-xxx Règlement – Fond de réserve du Festival